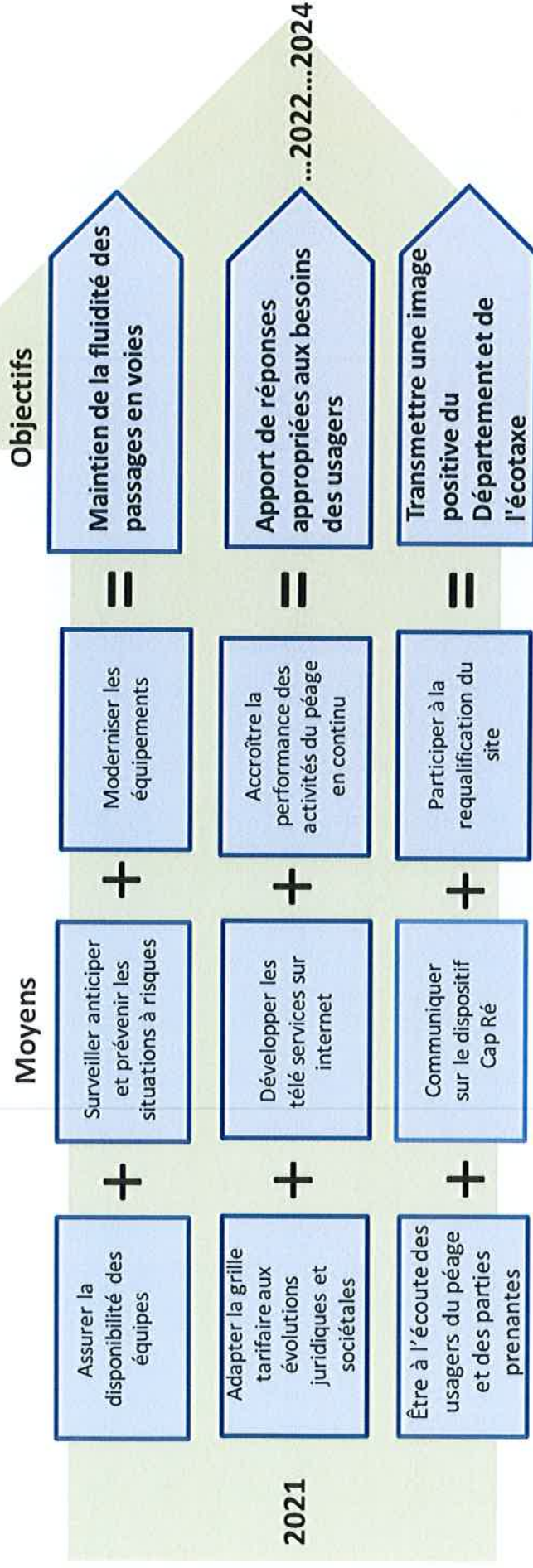


Fort du professionnalisme et de la réactivité de ses collaborateurs, le service péage du pont de Ré certifié depuis 2007, en tenant compte des évolutions de ses contextes internes et externes, s'engage à maintenir la qualité de service auprès des usagers du péage par son investissement dans l'amélioration continue.



Je m'engage donc, en ma qualité de Directrice de l'Environnement et de la Mobilité et dans la limite des responsabilités qui me sont accordées, à donner les moyens au service du péage du pont de Ré, afin de réussir dans ses missions et de satisfaire les usagers.

La Directrice de l'Environnement et de la Mobilité

Sophie COLIN



Quali/2007/50276

PÉAGE DU PONT DE RÉ